

**OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CASTRES**  
**- MAZAMET – 15 RUE AMIRAL GALIBER - 81104 CASTRES Cedex**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

**Séance du 7 septembre 2022 à 14h30**

Délibérations de : 1 à 8  
Présents : 11  
Pouvoirs : 8  
Votants : 19

Etaient présents :

Mesdames Claudine HAUSER, Yolande ALBERT, Geneviève AMEN, Catherine FARRENQ, Flavie ROUANET, Jeannine CAYSSEL  
Messieurs Pascal BUGIS, Rinaldo PUGLISI, Bernard AUDOURENC, Christian NOCAUDIE, Serge SERIEYS.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Madame Baya ALGAY à Madame Geneviève AMEN  
Madame Viviane DUPUY à Mme Catherine FARRENQ  
Madame Marie-Claude FAURE à M Pascal BUGIS  
Madame Alexia CAILLOUX à Madame Jeanine CAYSSEL  
Monsieur Siegfried FRANZ à Monsieur Christian NOCAUDIE  
Monsieur Christophe SENTOLL à Monsieur Serge SERIEYS  
Monsieur Xavier BORIES à Monsieur Rinaldo PUGLISI  
Monsieur Roger ISABET à Madame Yolande ALBERT

Etait excusé

Monsieur Stéphane AYMARD  
Monsieur Philippe BECO  
Monsieur Vincent COLOM  
Monsieur Sylvain LAGARRIGUE et Mme Marielle PERRON, Commissaire aux comptes SEMAPHORES

Etait absente

Monsieur Laurent MONS  
Mme Jeanine BARENS

Participaient également à la séance :

Monsieur Frédéric MARC, Réhabilitation  
Madame Stéphanie BENOIT, Comptabilité  
Madame Béatrice JEA, Ressources humaines  
Monsieur Frédéric ONA, Service maintenance  
Monsieur Didier GEFFRAY, DDT

\*\*\*\*\*

REÇU EN PREFECTURE

le 16/09/2022

Application agréée E-legalite.com

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 20 AVRIL 2022**

Le Conseil d'Administration est invité à approuver le compte-rendu de la séance du 20 avril 2022 tel qu'il a été adressé aux administrateurs par courrier en date du 9 mai 2022.

Aucune remarque n'étant formulée, le Conseil d'administration approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés, le compte-rendu de la séance du 20 avril 2022.

.....

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à CASTRES, le 7 septembre 2022.



Le Président,

  
Pascal BUGIS

REÇU EN PREFECTURE

le 16/09/2022

Application agréée E-legalite.com